



MAIRIE DE  
**GUESNAIN**  
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR  
L'INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER  
DANS LA RUE FRANCOIS BACQUET AINSI QUE SUR  
LA PLACE ROGER SALENGRO**

Arrêté de Police du **14 novembre 2019**

Le Maire de la commune de GUESNAIN

Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités  
Territoriales

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures  
de nature à assurer le bon ordre et la sécurité lors de  
l'organisation des festivités de Noël, le **Samedi 21  
décembre 2019** sur le parking de la Mairie rue François  
Bacquet ainsi que sur la place Roger Salengro.

**ARRETE**

**Article 1**

Le stationnement des véhicules de toutes catégories et la  
circulation seront interdits le samedi 21 décembre 2019 de 12h00  
à 21H00 dans la rue François Bacquet et sur la place Roger  
Salengro.

**Article 2**

Des barrières ainsi qu'une déviation seront mises en place par  
les services municipaux aux endroits suivants :

- rue Jean Jaurès au croisement de la rue François Bacquet
- rue François Bacquet au niveau du rond point croisement de la  
rue Francisco Ferrer et Oscar Desmaretz

**Article 3**

Madame la Directrice Générale des Services  
Monsieur le Responsable des services techniques  
Madame le Commissaire Divisionnaire, chef de district de police  
de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de  
l'application du présent arrêté.

Fait à GUESNAIN, le 14 novembre 2019

Le Maire,  
Maryline Lucas

